



## Qu'en est-il des RTT en 12H ?

-----  
Par Desiderium

Bonjour,

Actuellement aide-soignant en CDI dans un centre de rééducation (privé), je fais parti d'un groupe de travail en collaboration avec des collègues et la hiérarchie, dans le but de mettre en place un poste en 12h.

A savoir que pour l'instant, nous travaillons en 7h30 par jour, à raison de 35h par semaine, soit 151,67 par mois (au minimum, évidemment). Nos RTT viennent du fait que les 30 min supplémentaires soit cumulés, donc on cumule 2,5 RTT par mois, environ 15 RTT par an.

En passant en 12h, nous ferons du 36h par semaine en 100% et nos RTT viendront de l'heure en plus (35h + 1H), càd que par mois, on cumulera 4H. Donc, tous les 3 mois, on aura un RTT, ce qui fait 4 RTT par an?

En tout cas, c'est comme cela qu'on nous la présenté, mais ça me paraît contre intuitif? On travaille tout autant, mais l'on a moins de RTT. Ont-ils droit le droit de « supprimer » ce bonus alors qu'il est déjà appliqué depuis des années ?

Désolé pour le long texte, je voulais vous donner de la matière.

Merci bien en avance,

Cordialement.

-----  
Par janus2

A savoir que pour l'instant, nous travaillons en 7h30 par jour, à raison de 35h par semaine, soit 151,67 par mois

Bonjour,

Si vous travaillez 35 heures par semaine, je ne vois pas bien d'où vient la RTT ?

-----  
Par Desiderium

Bonjour,

Merci pour votre réponse.

Je suis confus, je me suis trompé: on est bien en 37h30 par semaine!

-----  
Par janus2

Si actuellement vous êtes à 37.5 heures par semaine et que vous allez passer à 36 heures, pourquoi dites-vous que vous travaillerez autant ? Pour moi, ça fait 1.5 heure de moins.

-----  
Par Desiderium

En ayant mis les choses par écrit, tout me semble plus limpide. J'aurais dû peut-être envoyer mon poste en ayant la tête reposée.

Mais vous avez totalement raison, je gagne 1,5H ahah

D'où les 4 RTT par an, donc.

Merci quand même pour votre intervention!